

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 22 JUIN 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf MM. DREIDEMY et KOPP (procuration)

OBJET : Convention OPAL

Dans le cadre de l'accueil périscolaire décidé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 26 mars 2009 et considérant un fonctionnement plus que positif aussi bien quantitatif que qualitatif,

Le Conseil Municipal décide la reconduction de la convention avec l'OPAL pour la gestion de l'accueil périscolaire au sein de notre commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 23.06.2010

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 22 JUIN 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf MM. DREIDEMY et KOPP (procuration)

OBJET : Création d'un poste - CPA

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du 08 avril 2010 concernant la création d'un poste au Centre de Plein Air, complète cette dernière comme suit :

- la durée hebdomadaire sera de 17H30 annualisables
- la rémunération sera basée sur le grade d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe, 7^e échelon

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 23.06.2010

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 22 JUIN 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf MM. DREIDEMY et KOPP (procuration)

OBJET : Déclassement d'une voie communale

Dans le cadre du projet du prolongement de la piste cyclable sur la commune de Grundviller et reliant celle de Puttelage-aux-Lacs, une demande de déclassement d'une partie du chemin rural cadastré section 10 parcelle 117 a été émise.

Le Conseil Municipal,
Considérant que le classement actuel de ce chemin rural ne gêne nullement le projet de prolongement de la piste,
Considérant que notre commune serait soumise de ce fait à un engagement financier,

DECIDE de ne pas donner de suite favorable à la demande de déclassement du chemin rural.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 23.06.2010

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 22 JUIN 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf MM. DREIDEMY et KOPP (procuration)

OBJET : Elaboration du profil de vulnérabilité des eaux de baignade – attribution du marché

Le Conseil Municipal :

- accepte le projet consistant à élaborer le profil de vulnérabilité des eaux de baignade,
- attribue le marché à I.R.H. de Vandoeuvre-lès-Nancy pour un montant de 3.400 € HT
- charge le Maire de solliciter les subventions correspondantes
- autorise le Maire à signer le marché correspondant et toutes les pièces s'y rapportant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 23.06.2010

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 22 JUIN 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf MM. DREIDEMY et KOPP (procuration)

OBJET : Modification du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 10 novembre 2009 arrêtant le projet de modification du P.O.S. et invitant M. le Maire à poursuivre la procédure en vue de son approbation par une mise à l'enquête publique,

Vu l'arrêté municipal du 22 avril 2010 mettant en œuvre la procédure de modification du P.O.S.,

Vu les résultats de l'enquête publique et le rapport de M. le Commissaire enquêteur,

DECIDE d'appliquer les modifications du plan graphique et du plan règlementaire suivant les conclusions du rapport du commissaire enquêteur.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 23.06.2010